

La « pauvreté démultipliée » : rapport du CNLE sur un an de crise du Covid-19

7 juillet 2021

En mai 2021, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a remis au Premier ministre un rapport analysant qualitativement l'évolution de la pauvreté sur l'année écoulée, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. Complémentaire des travaux de la statistique publique, il mobilise des sources universitaires et associatives et s'intéresse au renforcement cumulatif des différents aspects de la pauvreté (la « pauvreté démultipliée »), à l'aggravation des situations et à l'exposition de nouveaux publics.

Il en ressort des problèmes et points de vigilance (difficultés à se nourrir, inégalités sociales et territoriales de santé, etc.) et des solidarités d'ores et déjà à l'œuvre (publiques et associatives). Les éléments réunis mettent notamment en évidence le basculement dans la pauvreté de publics préalablement fragilisés, sans ressources importantes et vivant « sur le fil ». Intervenant dans un contexte déjà dégradé, la crise a servi de « miroir grossissant », révélant les processus à l'œuvre et leur aggravation : ruptures d'activité professionnelle, de droits, d'accès à des accompagnements divers (dont alimentaires), etc. La pauvreté n'est pas seulement une question économique, de conditions de vie, de logement, d'alimentation ; elle comporte aussi une forte dimension relationnelle et sociale.

L'une des contributions s'appuie sur des éléments transmis par les associations. Elle montre que lors du premier confinement, plusieurs facteurs ont joué : pertes de revenus (travailleurs précaires, nouveaux chômeurs), non-éligibilité au chômage partiel (saisonniers, personnes vivant de l'économie informelle), tarissement de certaines ressources (glanage sur les marchés, nourriture ramenée de services de restauration), etc. Certaines dépenses ont augmenté, du fait de la fermeture des cantines scolaires ou de la fréquentation obligée de commerces de proximité, plus onéreux que les grandes surfaces. Sur l'année écoulée, l'aide alimentaire représente un « thermomètre » enregistrant de fortes hausses de fréquentation. Les profils des publics accueillis restent toutefois sensiblement les mêmes, les nouveaux correspondant à des personnes autonomes avant la crise (étudiants, travailleurs migrants, précaires ou invisibles).

Les travaux du CNLE doivent se poursuivre avec la mise en place d'un suivi régulier (« baromètre qualitatif ») des situations de précarité et d'exclusion sociale.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#)